

Envoi par courriel

Montréal, le lundi, 5 octobre 2015

Frank Clegg
PDG de *Canadiens pour une technologie sécuritaire*
frank@c4st.org

Monsieur Clegg,

Nous vous remercions de la lettre que vous nous avez fait parvenir concernant les radiofréquences et les impacts sur la santé. Le Bloc Québécois a toujours été réceptif aux enjeux liés à la santé de la population.

Comme vous le savez, le Bloc Québécois avait participé à l'étude du comité de la santé en 2010 et le Bloc Québécois a donné son appui à la 2^e lecture au projet de loi C-648

Nous avons lu avec grand intérêt le rapport du comité permanent de la santé de juin 2015, intitulé « Le rayonnement électromagnétique de radiofréquences et la santé des Canadiens ». Nous sommes en accord avec la majorité des recommandations qui s'y retrouvent, notamment en faveur de l'éducation et de la protection des Canadiens face à la préoccupation croissante que constitue la radiation sans-fil.

Par exemple, il est primordial d'agir en se basant sur des données scientifiques. Les conseils de recherche fédéraux (IRSC, CRSNG, CRSH) sont centraux à la production de recherche fondamentale libre et diversifiée. Cependant, en tenant compte de l'inflation, leur budget annuel a diminué de 6,1 %, ce qui correspond à une perte de 183 M\$ par année. Cette diminution a été décriée par l'ensemble de la communauté scientifique canadienne. Le Bloc Québécois propose un réinvestissement de 183M\$ dès le premier budget, récurant et indexé les années suivantes. De plus, pour éviter que les chercheurs ne se retrouvent dans des laboratoires vides à travailler sur des ordinateurs d'une autre époque, nous avons évidemment prévu une somme supplémentaire de 70M\$ (qui se trouve dans l'enveloppe « autres mesures » de notre cadre financier) pour couvrir les frais indirects associés aux 183M\$ de réinvestissement que nous proposons.

De plus, le gouvernement conservateur s'est attaqué à la science en mettant la hache dans les programmes et en muselant les chercheurs. Le Bloc Québécois s'assurera de rendre public les données scientifiques et de permettre aux chercheurs qui profitent de financement du fédéral de participer aux débats sociaux.

Il est primordial d'agir selon les champs de compétence respectifs des provinces et du fédéral afin de ne pas dédoubler inutilement les actions entreprises par les divers paliers de gouvernement.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web :
<http://www.blocquebécois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 5^e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4